

LA VAGUE

Loisirs, événements et avis publics

VILLE DE
LÉRY

Municipalité amie des aînés (MADA)

Cet été, bougez le long du lac Saint-Louis!

Envie de prendre l'air tout en restant actif?

Profitez d'une agréable promenade le long du chemin du Lac-Saint-Louis, ponctuée de magnifiques panoramas et... de bancs pour se reposer!

À partir de l'hôtel de ville, en marchant vers l'est, des bancs sont installés à tous les 500 mètres jusqu'au chemin du Hameau-de-la-Pointe-Ross.

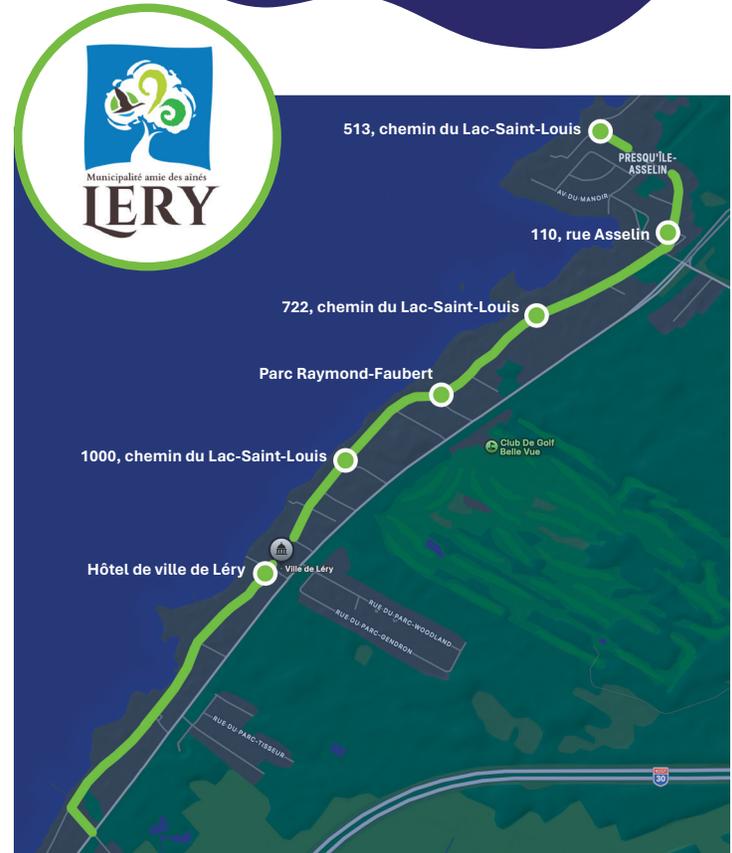
Ce parcours de 6 km aller-retour respecte les principes de conception inclusive recommandant des bancs à tous les 400 à 550 mètres pour favoriser la marche.

À mi-chemin, au parc Raymond-Faubert, vous trouverez aussi des modules d'exercice. Des panneaux y présentent une variété de mouvements faciles à réaliser, que vous pouvez même reproduire sur le banc d'exercice installé à l'entrée de la Presqu'île Asselin.

Vous voulez relever un plus grand défi? Stationnez-vous près du Quai de Bellevue (coin rue de la Gare et boulevard de Léry) pour un parcours total de 9 km. Prenez note que la portion de 1,5 km entre ce point et l'hôtel de ville ne comporte pas de bancs.

Et si vous faisiez une place à l'activité physique tout en découvrant votre ville autrement d'ici la fin de l'été?

Ces installations ont été pensées pour vous. Profitez-en pleinement!



Club Léry-en-marche!

ACCESSIBLE
À TOUS

Rejoignez-nous pour une marche en groupe chaque lundi matin avec le club Léry-en-marche! Vous avez peut-être déjà croisé nos membres les lundis matin, et maintenant c'est à votre tour de venir marcher avec nous!

Les membres du club Léry-en-marche se rejoignent tous les lundis à 9 h 30 à des endroits différents. Avec nous, vous allez à votre rythme et vous marchez la distance qui vous convient: 1, 2, 3, 4 ou 5 kilomètres. Surveillez la page Facebook de la Ville pour connaître les endroits de départ ou contactez le comité MADA, responsable du Club, par courriel à mada@lery.ca ou par téléphone au **450 692-6861, poste 290**.

Chantons ensemble dans les parcs

Prochain rendez-vous le jeudi 14 août!

Notre activité coup de cœur de l'été se poursuit: un pianiste, des airs connus et des voix qui s'unissent sous les arbres.

Parce que chanter, c'est bon pour le moral, bon pour le cœur... et surtout, ça fait du bien de le faire ensemble. Venez partager un moment simple, joyeux et rassembleur.

On vous attend en chansons au parc Raymond-Faubert le jeudi, 14 août à 14 h 30.

APPORTEZ
VOTRE CHAISE
ET VOTRE
BONNE
HUMEUR!





GRATUIT

Nouveau terrain de pickleball au parc Georges-Rufiange

Vous cherchez une activité estivale amusante, accessible et en plein air ? Venez essayer le pickleball au nouveau terrain du parc Georges-Rufiange !

Grâce à l'initiative du comité MADA (Municipalité amie des aînés), le terrain est maintenant ouvert à tous, débutants ou joueurs aguerris. C'est une belle occasion de bouger, de socialiser et de découvrir un sport en pleine montée de popularité.

Quand jouer ?

Le terrain est accessible du dimanche au vendredi, de 9 h à 12 h et de 18 h à 19 h.

Comment réserver ?

Les plages horaires sont disponibles sur la plateforme Qidigo.

Pas d'équipement ? Pas de problème !

Des raquettes et des balles peuvent être prêtées sur place.

À noter : il faut être résident de la ville de Léry pour réserver... mais rien ne vous empêche d'inviter vos amis d'ailleurs pour compléter les équipes !

On vous attend au parc Georges-Rufiange... à vos raquettes !

Location de terrains sportifs au gymnase de l'école de l'Archipel

Il est encore temps de réserver un terrain sportif à l'école de l'Archipel, pour pratiquer le pickleball ou le badminton.

Quand :

Tous les mardis et mercredis, jusqu'au 19 août

Trois plages horaires disponibles :

18 h à 19 h, 19 h à 20 h et 20 h à 21 h

Comment s'inscrire ?

Réservation sur Qidigo avant 16 h le soir-même

Coût : 15 \$ par terrain

Ne manquez pas cette belle occasion de bouger en famille ou entre amis, beau temps, mauvais temps, dans un gymnase climatisé !



Bonne nouvelle !

Les locations du gymnase pour l'automne reprendront dès la semaine du 8 septembre, les mardis et jeudis. Surveillez notre page Facebook et notre site Web pour réserver votre terrain via Qidigo.



Location de kayaks et de planches à pagaie

Profitez de l'été sur le magnifique lac Saint-Louis !

Les kayaks simples, doubles et de pêche ainsi que les planches sont disponibles au Quai de Bellevue toutes les fins de semaine, de 10 h à 17 h, jusqu'au 1^{er} septembre. Notez que le service est également offert le 1^{er} septembre, lors de la fête du Travail.

Réservation sur decouvertenaturekayak.com

Profitez-en !

C'est gratuit pour les résidents de Léry avec le code promo Léry2025.

GRATUIT



ACCESSIBLE À TOUS



YOGA POUR TOUS

Lieu : Hôtel de ville

Quand : Du 16 septembre au 25 novembre (pas de cours le 11 novembre)

Coût : 75 \$ pour les 10 semaines

Heures : 19 h 30 à 20 h 30

YOGA DOUX

Lieu : Hôtel de ville

Quand : Du 18 septembre au 27 novembre (pas de cours le 23 octobre)

Coût : 75 \$ pour les 10 semaines

Heures : 19 h 30 à 20 h 30

Consultez notre site Internet pour plus de détails.

Inscription en ligne seulement via notre site Internet : www.lery.ca

À NE PAS MANQUER!

Soirées-O-Quai

Des soirées festives
et uniques!

Les 4 vendredis soirs du mois d'août
Quai de Bellevue · Dès 19 h

Les Soirées-O-Quai, c'est l'occasion parfaite de se retrouver entre ami(e)s, en famille ou entre voisin(e)s, de découvrir des artistes d'ici et de partager des moments chaleureux, festifs et inspirants. Apportez vos chaises et votre bonne humeur!

1

AOÛT

Open Mic-O-Quai

Artistes amateurs, c'est votre scène!
Interprétez quelques chansons de
votre choix, peu importe le style.

8

AOÛT

Formations musicales-O-Quai

Bands de quartier, sortez de votre
garage et prenez place sur scène pour
épater vos voisins... C'est le moment
de faire briller vos talents!

15

AOÛT

Duo et Tri-O-Quai

Venez découvrir le talent et la complicité
de duos et trios qui vont enflammer
la scène. Ambiance festive, énergie
contagieuse et découvertes
musicales garanties.



22

AOÛT

Camomille Cancer



Un *show* unique, précédé par l'énergie
explosive du groupe The Tentacles en
première partie. Deux prestations
live et une ambiance survoltée
pour finir la saison en grand!



Service de bar sur place (\$). Espaces disponibles au stationnement municipal à l'angle de la rue de la Gare et du boulevard de Léry.

*Notez que lors de ces soirées, le quai est fermé aux pêcheurs de 19 h à 20 h 30 afin d'assurer la sécurité de tous. Nous vous remercions de votre collaboration.



ÉVÉNEMENTS
GRATUITS

RALLYE VÉLO



Samedi **23 août**
Parc Multifonctionnel
De 16 h à 20 h

Spectacle en soirée et maïs pour tout le monde!
Consommations sur place à vos frais
(eau, boissons gazeuses, bières, vin, etc.)

Samedi **6 septembre**
Chemin du Lac-Saint-Louis
De 10 h à 12 h

Plusieurs prix à gagner*
Collations et rafraîchissements offerts à tous

*Résidents seulement



Restons en contact!

Soyez toujours au courant des activités et des nouvelles de votre Ville.

Suivez-nous sur ces plateformes :

 www.lery.ca

 www.facebook.com/Villedelery



De plus, inscrivez-vous au système d'alertes via notre site Internet!

Dates importantes à retenir

Taxes municipales*

4 août

3^e versement

Ventes de garage

30 et 31 août

1^{er} septembre

Collecte de branches

Semaine du

8 septembre

Vos branches doivent être déposées en bordure de rue avant 7 h le lundi matin

* Veuillez noter que le système ne nous permet pas d'encaisser les virements par transfert bancaire (virement Interac).

Si vous avez tenté de nous transférer les fonds de cette façon, nous vous invitons à annuler cette tentative, puis à utiliser une méthode de paiement acceptée : par chèque, en argent comptant, par carte de débit ou par Internet, avec l'option de paiement de facture.

Sécurité des piscines : nouvelle réglementation dès septembre 2025

Dès le 30 septembre 2025, tous les propriétaires de piscines résidentielles — qu'elles soient creusées, hors terre ou démontables — devront se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec.

Cette réglementation vise à prévenir les risques de noyade, notamment chez les jeunes enfants. Elle impose des mesures comme :

- L'installation de clôtures sécurisées d'au moins 1,2 mètre de hauteur
- Des portes verrouillables qui se ferment automatiquement
- L'élimination des éléments facilitant l'escalade (filtreurs, plateformes, etc.)

Les piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 qui bénéficiaient auparavant d'un droit acquis, doivent désormais être mises aux normes d'ici la date limite.

Pour éviter les amendes et assurer la sécurité de tous, nous invitons les citoyens à vérifier la conformité de leurs installations dès maintenant. Pour plus d'information, consultez le guide officiel du gouvernement du Québec ou contactez le Service d'urbanisme de la Ville de Léry.

Ensemble, faisons de notre ville un endroit sécuritaire pour tous!

